

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Economie de la construction

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mécanique, génie civil et construction

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilités : /

Ouverte en 2000, la licence professionnelle *Bâtiment et construction*, spécialité *Economie de la construction* a été voulue par les organisations professionnelles et plus particulièrement par l'UNTEC (Union Nationale des Economistes de la Construction et Coordonateurs) et l'OPQTECC (Organisme Professionnel paritaire de Qualification Technique des Economistes et Coordonateurs de la Construction).

Le constat qui a été fait reposait sur les nouvelles compétences à acquérir par les économistes qui effectuent de plus en plus des missions d'ingénierie économique mais aussi de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Ont été associés au montage pédagogique de cette LP les départements Génie Civil et Gestion des Entreprises et Administration de l'IUT Lyon 1, mais également le Lycée La Martinière Monplaisir.

Les objectifs tant scientifiques que professionnels sont de former des professionnels spécialisés en économie de la construction pouvant exercer soit sur le territoire national soit à l'international en association avec des investisseurs français.

Cette licence professionnelle accueille en moyenne 22 étudiants par an.

Avis du comité d'experts

L'objectif de cette licence professionnelle (LP) est de former des économistes de la construction ayant les capacités d'intervenir le plus en amont du projet en se positionnant dès le stade programmation au regard de la maîtrise des coûts demandée sur tous les projets. Un des objectifs annoncés concerne l'assistance aux investisseurs français, européens et internationaux en règle générale. Plus précisément, les compétences à acquérir sont présentées suivant trois volets, économiques-juridiques et fiscales pour le premier, techniques et réglementaires pour le second et en communication et environnement professionnel pour le dernier. Cette formation s'articule autour de six unités d'enseignement (UE) dont deux sont réservées au projet tuteuré (UE5 - 150h - 6 ECTS) et l'autre au stage en environnement professionnel (UE6 - 16 semaines - 15 ECTS). Les quatre premières UE reprennent les compétences énoncées ci-dessus : l'UE1 est consacrée aux aspects juridiques et fiscaux, l'UE2 à l'aspect économique, l'UE3 pour les techniques et le réglementaire et l'UE4 pour la communication. Il est à noter que l'UE4 est conjointe avec la LP *Réhabilitation des bâtiments*.

Afin de s'adapter à la diversité des parcours universitaires des étudiants recrutés, des modules à caractère technologique de mise à niveau ont été mis en place. Ces modules de 30 heures sont au nombre de trois (technologie du bâtiment, organisation et conduite de travaux, outils de communication dans le bâtiment). Ces modules passerelles sont communs à l'ensemble des licences professionnelles et à la licence 3 Sciences et technologies mention *Mécanique et génie civil* parcours *Génie civil et construction*.

Cette licence professionnelle est menée en collaboration avec l'UNTEC (Union Nationale des Economistes de la Construction et Coordonateurs) et l'OPQTECC (Organisme Professionnel paritaire de Qualification Technique des Economistes et Coordonateurs de la Construction).

100 % des étudiants de la formation sont inscrits en contrat de professionnalisation, ce qui témoigne du besoin du monde économique dans ce domaine de compétence.

L'équipe pédagogique s'organise autour du porteur de la licence (responsable pédagogique) qui, pour la gestion, se situe au sein du département Génie Civil de l'IUT de Lyon 1. Il en assure la gestion et l'animation. Il réalise un bilan mensuel auprès des jeunes en formation afin de vérifier l'adéquation des thèmes abordés en cours et leurs attentes professionnelles. Deux réunions annuelles de perfectionnement sont organisées avec les professionnels intervenant dans la formation. Les enseignants titulaires de l'IUT représentent 16,44 % du nombre d'heures effectuées au sein de la formation. Quant aux acteurs du monde professionnel, ils assurent 66 % du volume horaire. Un vacataire du Lycée La Martinière Monplaisir assure 10 % de la formation.

Les effectifs sont en légère diminution entre 2009 et 2013, l'effectif était en moyenne de 24 étudiants et la promotion 2013-2014 n'en compte que 18. Une des explications réside certainement dans le choix de l'alternance voulue par l'IUT et la structure des entreprises susceptibles d'accueillir les étudiants qui comptent peu de salariés (moins de 15).

Le taux de réussite est de 95 %. La durée moyenne de recherche d'emploi varie entre 1 et 2,5 mois. Elle répond donc aux attentes des professionnels.

Il y a peu de poursuite d'études après la LP.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Pas de lien direct avec la recherche. Néanmoins des interventions existent sur les champs techniques à liés la prise en compte du facteur environnemental.
Place de la professionnalisation	La formation est composée d'étudiants sous contrat de professionnalisation représentant 100 % des effectifs. La durée de la période en entreprise est de 32 semaines. Un projet tuteuré mené en partenariat avec les entreprises correspondant à un volume horaire de 150h vient compléter ce parcours.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré représente un volume horaire de 150h et 6 ECTS. La durée de la période en entreprise pour les alternants est de 32 semaines avec 15 ECTS pour cette UE. Il est à noter que tous les enseignants participant à la LP suivent les étudiants en stage, stage qui peut être effectué soit dans une entreprise française ou étrangère. L'évaluation des projets tuteurés est non définie dans le dossier.
Place de l'international	Une volonté affichée de l'IUT est de s'ouvrir à l'international. Le dossier présenté n'indique aucune ouverture réelle aujourd'hui ni pour les stages ni pour les emplois.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La majorité des étudiants proviennent de la filière DUT et BTS. Peu d'étudiants venant de L2, malgré la remise à niveau de trois fois 30h, parviennent à s'inscrire. La difficulté majeure est de trouver une entreprise d'accueil essentiellement dû à la taille des bureaux d'étude susceptible d'accueillir ces étudiants (moins de 15 salariés).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le dossier d'évaluation ne fait pas apparaître le rythme de l'alternance pour la formation. Des ressources informatiques professionnelles sont mises à leur disposition, telles que les logiciels d'estimation (Devisoc, Attic+, estima), les logiciels de planification (Microsoft project) ou de dessin (Autocad).
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants comprend des contrôles continus (oral et écrit). En ce qui concerne l'évaluation du projet tuteuré, aucune modalité n'est décrite. Pour le stage, l'évaluation se décompose en quatre items : l'évaluation par l'organisme d'accueil, le mémoire du stage faite par deux tuteurs, la soutenance orale et l'investissement de l'étudiant durant tout son cursus.

Suivi de l'acquisition des compétences	Des réunions régulières se déroulent au sein du conseil pédagogique du département Génie Civil de l'IUT pour effectuer des bilans sur les évaluations des étudiants afin de déterminer si des étudiants nécessitent une attention particulière. Un bilan semestriel des notes est réalisé.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est, depuis 2010, fait par le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des étudiants de l'Université Lyon 1 avec l'aide de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Environ 78 % des étudiants ont répondu aux enquêtes menées au cours des années 2009, 2010 et 2011. Ce chiffre reflète l'importance donnée par les étudiants à leur suivi.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement intégrant des intervenants professionnels se réunit deux fois par an.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le choix de la professionnalisation est justifié par les relations avec le milieu professionnel, et l'appui de l'UNTEC et l'OPQTECC.
- 66 % des enseignements sont assurés par des professionnels.
- L'équipe pédagogique est mobilisée pour le suivi des compétences et également le devenir des étudiants.
- Les modules de remise à niveau de trois fois 30h remplissent a priori leur rôle (hormis la difficulté de recrutement en L2).
- Enseignement lié à la Qualité Environnementale des Bâtiments.
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est assurée dans les salles de cours et en amphithéâtre. Il existe également une possibilité d'aménagement des cours pour les sportifs de haut niveau souhaitant suivre cette formation en répartissant les UE sur deux années, dans la mesure où l'entreprise d'accueil accepte cette situation.

Points faibles :

- Aucune information sur l'ouverture à l'international voulue par l'équipe pédagogique. On peut se poser la question de savoir si ce positionnement est véritablement effectif.
- Baisse des effectifs probablement dû à une situation de crise économique limitant le nombre d'entreprises capables d'accueillir des jeunes en contrat de professionnalisation. L'augmentation du nombre de licence pour la même formation en France peut également être à l'origine de cette diminution d'effectif.
- Evaluation des projets tuteurés non définie.
- Pas de convention avec les partenaires professionnels.

Conclusions :

Cette licence professionnelle répond encore aujourd'hui à la demande des professionnels au regard du nombre de contrat de professionnalisation et du taux d'insertion des diplômés et ceci malgré les difficultés liées au contexte économique.

L'ouverture à l'international de cette LP ne semble pas être une réalité dans les faits. Aucun étudiant ne travaillant à l'étranger dans l'enquête sur le suivi des étudiants.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1



Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

**Licence professionnelle :
Economie de la construction
S3LP 1600 10209**

**Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES. Nous avons bien noté la nécessité de concrétiser l'ouverture à l'international affichée.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE